



PLUVIGNER BASKET-BALL

Charte d'Inscription

Ce document précise les critères qui serviront à la prise de décision des dirigeants quant à la possible inscription d'un nouveau membre.

1. Comportement Global

Le candidat devra montrer une attitude respectueuse envers les encadrants, les dirigeants, ses coéquipiers et licenciés du club, les adversaires et le matériel mis à sa disposition.

2. Esprit d'Équipe

L'esprit d'équipe est une valeur fondamentale de notre club. Le candidat devra montrer sa volonté de respecter cet esprit.

3. Lien avec le multisport

Si le candidat faisait partie de la section multisport, il aura un accès privilégié quant à son inscription à la section basket. Sous réserve d'un comportement respectueux.

4. Un club familial (Parents, Frères et Sœurs)

Si le candidat a déjà un parent, frère ou soeur dans le club, son inscription pourra être privilégiée.

5. Intéressés

Le candidat devra montrer un réel intérêt pour le basket. Les adhérents devront respecter les valeurs et l'aspect collectif du basket.

6. Point Rédhibitoire : Comportement et Investissement tous les week-ends

Un engagement régulier est attendu du candidat et de ses parents, notamment par une participation active aux entraînements et aux compétitions organisées chaque week-end. Un comportement inapproprié ou un manque d'investissement régulier pourra entraîner l'exclusion du club.

7. Respect de la Charte d'Inscription

Le respect de cette charte est primordial pour obtenir une licence pour la saison prochaine. Tout manquement grave ou répété aux règles énoncées pourra entraîner la non-sélection ou le non-renouvellement de la licence. La décision sera prise par le bureau du club après évaluation de la situation et avis de la commission sportive.